VIVIERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-010

Envoyé en préfecture le 04/03/2024
Reçu en préfecture le 04/03/2024
Publié le 04/03/2024
ID : 007-210703468-20240229-DEL2024_010SG-DE

Séance publique du 29 février 2024

Le 29 février 2024 à 18 heures trente, le Conseil Municipal de VIVIERS s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Martine MATTEI, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux :
- en exercice : 27
- présents à la séance : 20
Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation : 23.02.24

Étaient présents : Mme MATTEI Martine - Mme CHAIX Marie-Pierre – M. LEBRETON Frédéric - M. SAPHORES Pierre - Mme COMBIER Marie-Christine - M. HAUSHERR François – Mme LARMANDE Véronique - M. FRANCOIS Patrick - Mme DAHMANI Samira – Mme FAURE-ALLIRAND Estelle - Mme ROCHE Patricia - Mme SIRVENT Eliane - M. RANCHON Denis – M. ROYERE Christian – Mme BOZIER Sylvie – SERRE Claude - M. LAVIS Christian - M. HALLYNCK Dominique – M. MURCIA Antoine - M. SAEZ Jean-Pierre

Absents : M. WNUK Stanislas et Mme PORQUET Céline

Procurations :
- Mme RIFFARD-VOILQUE Martine à Mme MATTEI Martine
- Mme BOUGUERRA Nadia à Mme ROCHE Patricia
- Mme MARSENI Habiba à M. FRANCOIS Patrick
- Mme STEL Julie à M. HALLYNCK Dominique
- M. GUILLERM Stéphane à M. LAVIS Christian

Secrétaire de séance : Mme FAURE-ALLIRAND Estelle

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2024

Rapporteur : Madame Martine MATTEI

Madame le Maire rappelle que le procès-verbal du conseil municipal du 7 février 2024 a été transmis le 23 février 2024 et invite les élus à l'approuver.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

⇨ ***APPROUVE** par 19 voix pour et 6 abstentions.*

Délibéré le 29 février 2024
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal
Martine MATTEI
Maire de Viviers

MAIRIE DE VIVIERS (Ardèche)